

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mai 2019

---

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1831)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° CD715

présenté par

M. Manuel, M. Rémi Delatte et M. Bony

-----

### ARTICLE 28

Compléter l'alinéa 25 par les mots :

« ni à sanctionner une infraction sans lien avec la préservation de l'air ; ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement précise le caractère spécifique de ces contrôles.